

Mission de l'Église et ministères: les décisions du synode national de l'EPUdF

Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Toulon du 8 au 11 mai 2024, a décidé de renforcer son témoignage et sa mission en affirmant trois convictions majeures.



Culte final du synode national 2024 © EPUdF

Après trois ans de réflexions partagées et de débats dans l'Église protestante unie de France, le Synode national a manifesté sa volonté de renforcer son témoignage et sa mission avec l'ensemble des Églises locales/paroisses et permettre à chaque acteur de la vie de l'Église de bénéficier de

formations adaptées.

Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Toulon du 8 au 11 mai 2024, a réaffirmé trois convictions majeures pour définir la mission de l'Église et de ses ministères :

- ***Vivre toute notre vie d'Église dans une perspective missionnaire***

En prenant soin des lieux de vie d'Église en accompagnant de manière adaptée leur vie et leur témoignage, en allégeant et assouplissant la gouvernance de l'Église.

- ***Favoriser notre témoignage par des ministères adaptés***

Le Synode a décidé le principe d'un nouveau ministère personnel de l'Union, différent du ministère pastoral, adapté à la dynamique d'une Église de témoins.

- ***Renouveler la formation dans la perspective du témoignage***

Le synode demande de :

- Renforcer la formation au service de tous les lieux de vie d'Église par la création d'un poste de permanent dédié à la formation.
- Renouveler la formation initiale et continue des pasteurs

Dès 2025, le Synode national sera appelé à définir les modalités pratiques. Ces décisions ouvriront alors une période d'expérimentations.